

REGLEMENT COUTRAS 2019

JEUNES

ARTICLE 1 : toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.BaD. et en règle avec celle-ci.

ARTICLE 2 : dans l'intérêt du tournoi, et en accord avec le juge arbitre, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

ARTICLE 3 : les règles du jeu sont celles éditées par la F.F.BaD.

Point particulier : si le volant touche le plafond ou une structure

- au service : le volant est remis une fois
- durant l'échange : le volant est compté faute.

Une tenue correcte est exigée (règles F.F.BaD)

ARTICLE 4 : les joueurs devront présenter leur licence à leur arrivée dans la salle.

Un respect des horaires affichés sera demandé.

Trois minutes après le 3^o appel, tout joueur absent sera déclaré W.O.

Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du premier appel.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge-Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

ARTICLE 5 : **Mini-bad, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors** uniquement les tableaux de simples ouverts au NC, P et D

Les tableaux seront constitués en fonction du niveau de jeu avec la possibilité de regrouper des jeunes de 2 catégories différentes. Des joueurs ayant un niveau de jeu trop élevé ne permettant pas de faire un tableau équilibré pourront être refusés.

ARTICLE 6 : les volants sont à la charge des joueurs. Les volants homologués sont les : FORZA S 5 000 et plastique : Yonex mavis 2000

ARTICLE 7 : Pour déterminer les tableaux, ce sont les côtes du 30 mai 2019 qui seront retenues.

ARTICLE 8 : les matchs seront en auto-arbitrage, excepté pour les joueurs mini-bad et poussins.